

SNTRS



CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-INRETS-  
INRP

# En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 238 du 30 Août 2010**

## **Retraites : rien n'est joué ! Le 7 septembre, imposons nos revendications !**

Après les fortes mobilisations du premier semestre, et notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été montrent la détermination des salariés à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites dont le contenu est injuste et inacceptable. Le projet de réforme fait porter à 85% les efforts sur les salariés. La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci et leurs exigences : sur les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, sur les inégalités hommes-femmes, sur la pénibilité, sur un financement durable appuyé sur une autre répartition des richesses produites.

Concernant la recherche publique et l'enseignement supérieur, la situation est marquée par l'extension de la précarité. Celle-ci touche l'ensemble des catégories de personnels ; nombreux sont ceux qui jonglent avec des contrats de quelques mois interrompus par des périodes de chômage. Leurs rémunérations ne correspondent ni à leur qualification ni à leur ancienneté dans leurs fonctions. Ces conditions les pénalisent y compris pour leur retraite et elles affectent les femmes bien davantage que les hommes. Des collègues, déjà en poste, ont exercé une activité de recherche sans avoir été rémunérés ou encore ont bénéficié d'une rémunération sans cotisation à la retraite. Et, de fait, ces situations sont loin de disparaître : l'enquête menée en 2008 par les organisations syndicales a montré que le travail non rémunéré persiste, voire se développe. A ces personnels s'ajoutent de nombreux doctorants qui vont en stage à l'étranger, sans pouvoir transférer leurs droits dans le régime français de retraite. Le projet de réforme des retraites les pénaliserait encore plus.

Les organisations syndicales considèrent aujourd'hui que rien n'est joué et appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations. Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites à donner rapidement à la mobilisation.

**Le SNTRS-CGT se prononce notamment :**

**Pour les fonctionnaires avec 37,5 annuités, une pension à 60 ans de 75% du salaire des 6 derniers mois**  
**Pour une amélioration des droits des femmes**  
**Pour une indexation des pensions sur les traitements des actifs**  
**Pour une prise en compte des années de formation, de thèse, de libéralités et des périodes à l'étranger**  
**Pour un financement des retraites fondé sur une autre répartition des contributions des revenus avec notamment la taxation des produits financiers et la remise en cause des exonérations sociales**

**LE 7 SEPTEMBRE**

**PARTICIPEZ A LA JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE UNITAIRE DE GREVES ET DE MANIFESTATION**

**Un préavis de grève a été déposé par la CGT**